

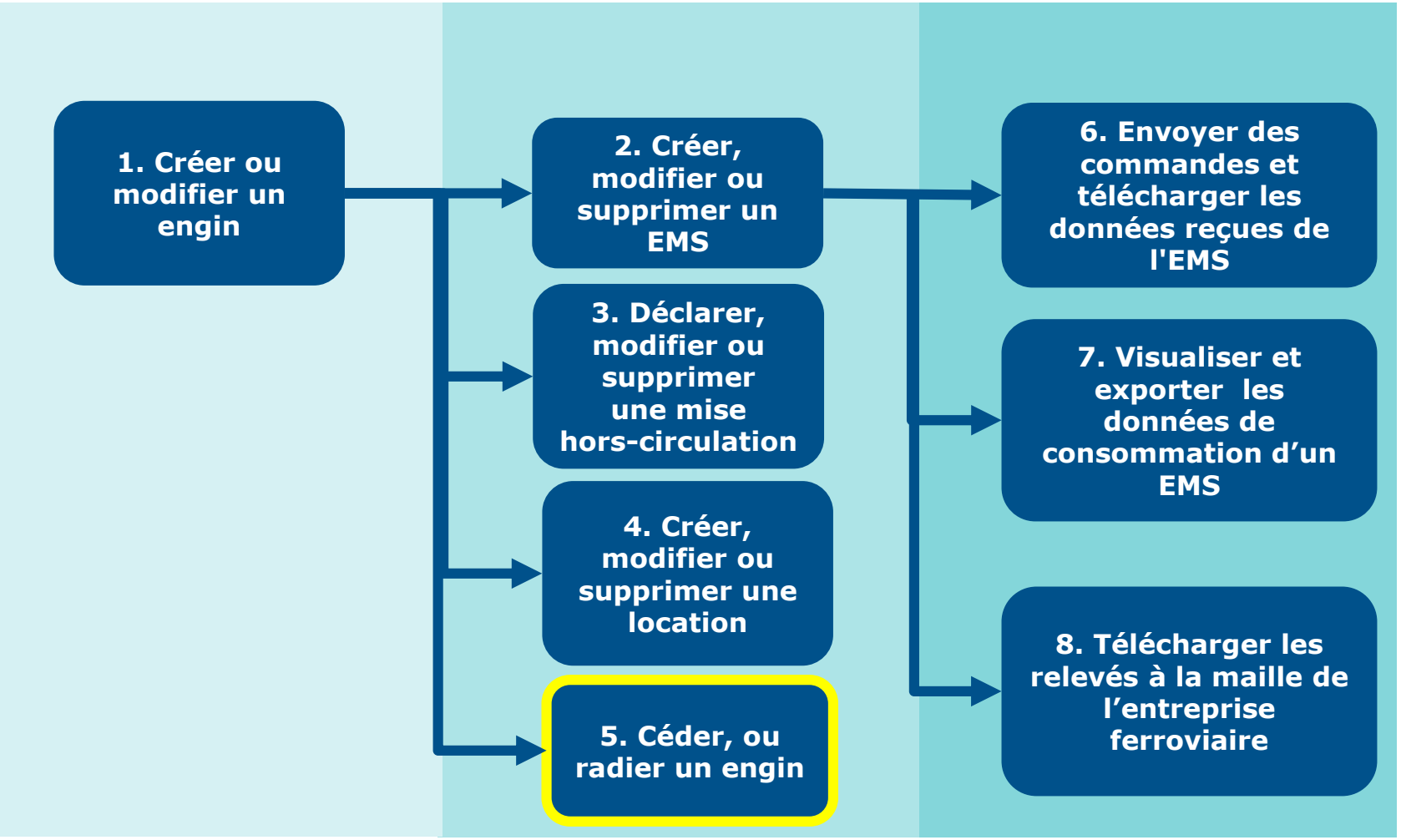
Mars 2022

Comment utiliser l'Interface Homme-Machine DECOFER ?

Guide Utilisateur

Radier ou céder un engin

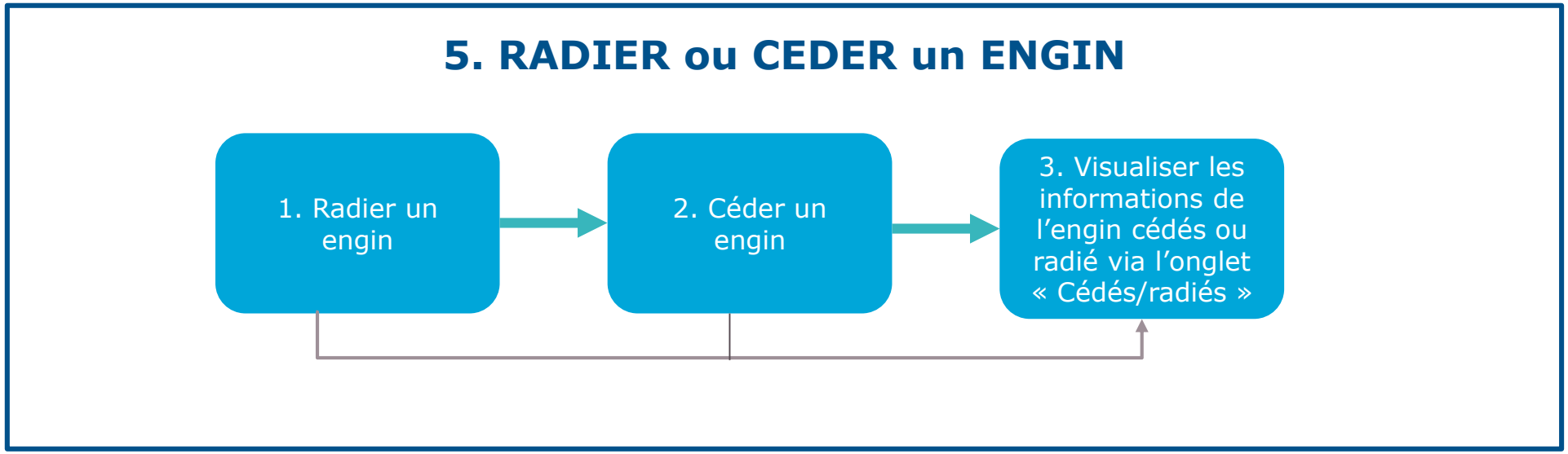
Etapes du parcours de formation



Légende :

x — Fonctionnel décrit dans ce support

Fonctionnalités de radiation et cession d'un engin



Objectifs de ce support

- Comprendre et savoir reproduire le process de radiation et de cession d'un engin.

Rappels

- Une radiation permet de supprimer un engin dans DECOFER (causes : erreur de saisie ou fin de vie de l'engin)
- Une cession permet de transférer la propriété d'un engin à une autre EF
- La radiation et la cession ne peuvent pas être déclarées dans le passé
- La déclaration de cession ou radiation est de la responsabilité de l'EF. Ces déclarations doivent être réalisées dans les délais précisés par le *Contrat* et dans le *Chronogramme de déclaration et de publication de données.* En effet, ces déclarations ont un impact sur le décompte des EF concernées.

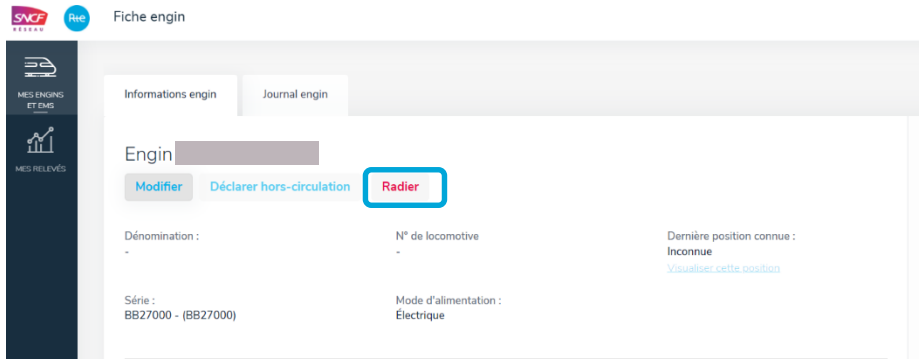
La radiation d’un engin

Radiation d’engin

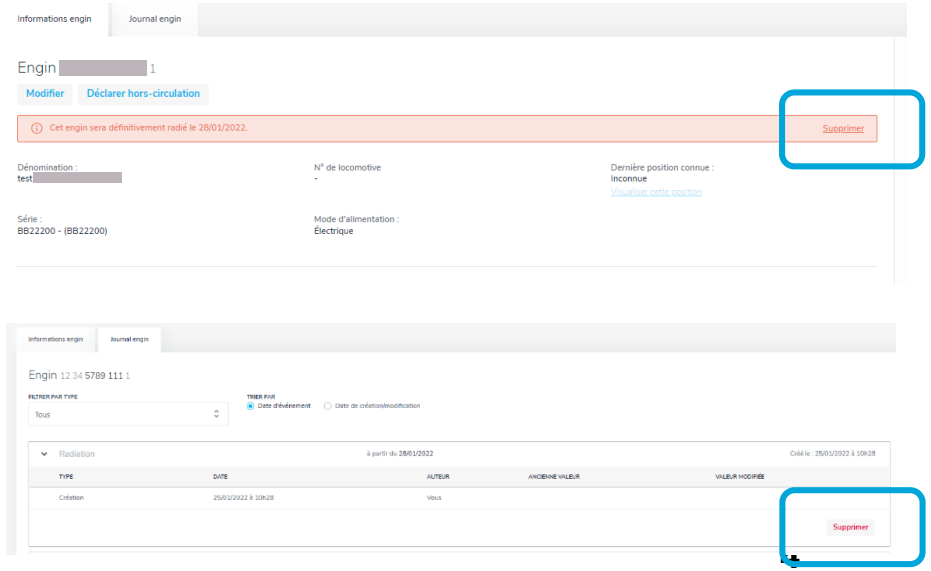
- Depuis la fiche d’un engin, un utilisateur peut radier un engin.

Règles de gestion associées

- Le bouton "Radier" est visible uniquement si l'utilisateur est propriétaire de l'engin
- La radiation d’un engin est possible à partir de J+1 (J étant la date du jour)
- Une radiation ne peut plus être modifiée ou supprimée une fois qu'elle est effective







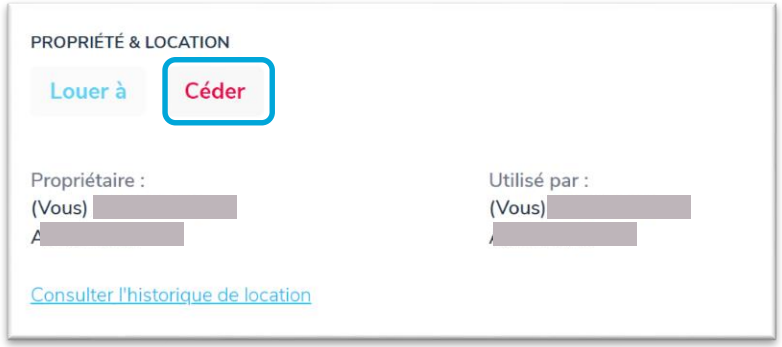
La cession d’un engin

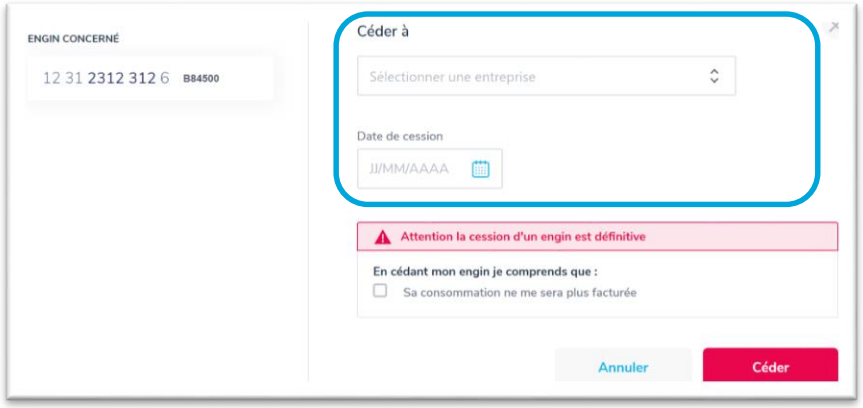
Cession d’engin

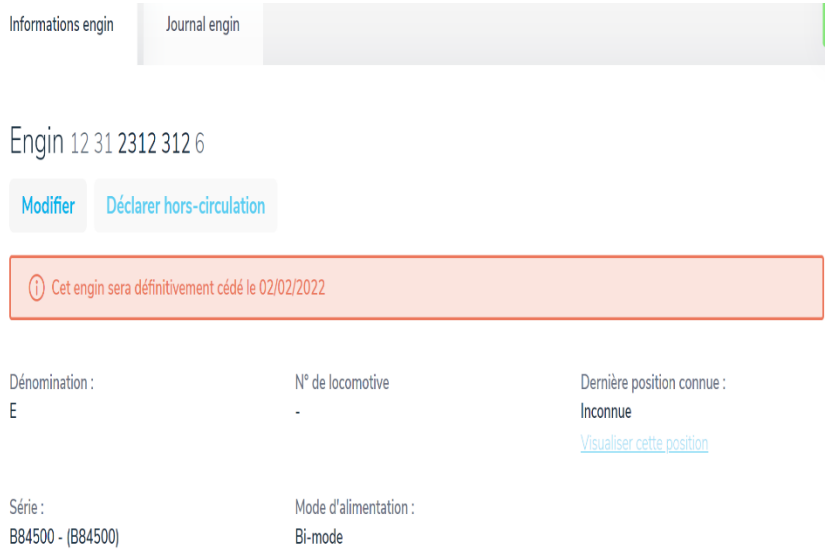
- Depuis fiche d’un engin, un utilisateur peut céder un engin.

Règles de gestion associées

- Le bouton « Céder » est visible uniquement si l'utilisateur est propriétaire de l'engin
- La cession d’un engin est possible à partir de J+1 (J étant la date du jour)
- Une radiation ne peut plus être modifiée ou supprimée une fois qu'elle est effective



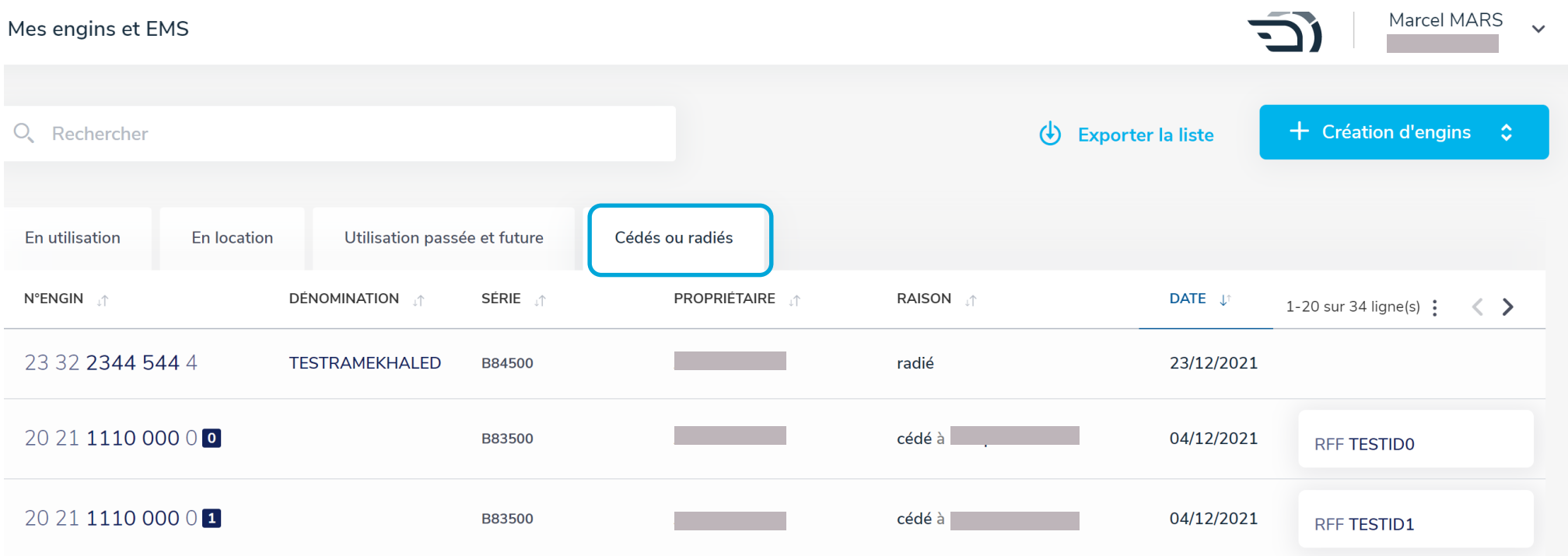




Visualisation d’un engin cédé ou radié

Visualisation d’engin

- Depuis l’onglet « Cédés ou radiés », un utilisateur pourra toujours visualiser son engin cédé ou radié, et ce une fois cette cession ou radiation effective (avant cette date, l'engin est visible dans l'onglet "en utilisation")



Vous savez maintenant radier ou céder un engin !